



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFECTURE DES YVELINES**

Direction de la réglementation et des collectivités Territoriales  
Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Autorisation environnementale concernant le projet de construction d'une station de traitement des eaux usées de la Verrière/Le Mesnil-Saint-Denis sur la commune du Mesnil-Saint-Denis par le syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la Vallée de l'Yvette (S.I.A.H.V.Y) - 12 avenue Salvador Allende 91160 SAULX-LES-CHARTREUX.

Par arrêté n° XXXX du XX/XX/XXXX, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours est prescrite **du 16 janvier 2024 à 08h30 au 16 février 2024 inclus à 17h**, sur les communes du MESNIL-SAINT-DENIS et de LA VERRIERE.

Le commissaire enquêteur est Mr. Bernard Alexandre – (ingénieur E.R).

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- Sur internet à l'adresse suivante : [www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau](http://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau).
- Sur support papier dans les mairies précitées et à la préfecture des Yvelines, bureau de l'environnement et des enquêtes publiques (1, avenue de l'Europe à Versailles (78000)). Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé dans les mairies précitées.
- Sur un poste informatique, situé au bureau de l'environnement et des enquêtes publiques de la préfecture des Yvelines du lundi au vendredi, de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 15 heures 45.

Le public pourra formuler ses observations et propositions sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante :

- <https://www.registre-numerique.fr/station-epuration-la-verriere-le-mesnil-st-denis>

Les observations et propositions peuvent également être transmises à l'adresse électronique suivante :

- [station-epuration-la-verriere-le-mesnil-st-denis@mail.registre-numerique.fr](mailto:station-epuration-la-verriere-le-mesnil-st-denis@mail.registre-numerique.fr)

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact relative au projet.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : mairie du MESNIL-SAINT-DENIS – 1 rue Henri Husson 78320 Le MESNIL-SAINT-DENIS siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition à la mairie.

Le commissaire enquêteur recevra personnellement les personnes qui le souhaitent, dans les mairies lors des permanences suivantes :

**LE MESNIL-SAINT-DENIS**

- Jeudi 25 janvier 2024 de 15h30 à 19h00
- Vendredi 16 février 2024 de 13H30 à 16h45

**LA VERRIERE**

- Mardi 16 janvier 2024 de 08h45 à 11h45
- Jeudi 8 février 2024 de 15H30 à 19H00

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public dans les mairies concernées, à la préfecture, et sur internet à l'adresse suivante [www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau](http://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau), à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la Vallée de l'Yvette (S.I.A.H.V.Y) - 12 avenue Salvador Allende 91160 SAULX-LES-CHARTREUX – Madame Pascale CHALMIN, chef du service assainissement - tel : 01 69 31 72 10. Courriel : [p.chalmin@siahvy.fr](mailto:p.chalmin@siahvy.fr)

Au terme de la procédure, une autorisation environnementale au titre du code de l'environnement, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral.